

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 299

Artikel: Genève : la crise au bout des économies prônées par la droite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève: la crise au bout des économies prônées par la droite

Le blocage de l'effectif des fonctionnaires, l'ajournement de la revalorisation des traitements, la suppression de l'Ecole d'architecture, la renonciation à toutes les dépenses « qui ne sont pas indispensables » (tels les achats systématiques de « terrains que l'Etat se révèle incapable d'utiliser »), voilà la politique d'économie qu'assigne à l'Etat « L'Ordre professionnel », organe des petites et moyennes entreprises genevoises.

Autrement dit, la stagnation économique doit permettre de reprendre en main une politique que des finances, autrefois aisées, avaient menée sur des chemins honnés. Et l'on exploite sans vergogne le mécontentement nationaliste révélé par la dernière votation !

Même aigreur triomphante à « La Suisse », qui n'épargne aucune critique aux projets d'investissements publics d'une certaine envergure, qu'il s'agisse du centre sportif de Veissy ou de la réanimation du quartier populaire des Pâquis (d'où les habitants sont peu à peu chassés par les bureaux et les hôtels).

Le double « non » fédéral du début décembre a donné à la morosité politique une assurance dont elle n'avait nul besoin.

Difficultés genevoises

L'économie genevoise risque, il est vrai, de rencontrer des difficultés plus grandes que partout ailleurs : dans l'euphorie des années d'abondance, elle a mis beaucoup de ses œufs dans le même panier, celui du secteur tertiaire et plus particulièrement du tertiaire international.

On prend aujourd'hui conscience de la fragilité de ce choix qui a fondé la prospérité du canton sur des activités extrêmement dépendantes des

économies extérieures, et dont les fluctuations reproduisent, sur une échelle plus grande, les mouvements de l'économie prise dans son ensemble.

Circonstance aggravante, la situation du secteur secondaire s'est sensiblement dégradée également (et le mouvement est en train de s'accentuer...). Faute de dynamisme, d'imagination, la majeure partie de l'industrie des machines et de la chimie est déjà tombée sous la coupe de la Suisse alémanique. Ce phénomène, selon toute probabilité, doit se poursuivre et s'accentuer. Après la crise inévitable qui l'attend, la construction subira les retombées de cette même situation ; car des entreprises comme Göhner trouveront seules auprès des banques qui les possèdent les crédits qui leur permettront de traverser la tourmente sans trop de dommages (il faudra un jour s'attaquer à cette satellisation de l'économie genevoise par de puissantes sociétés suisses alémaniques : une main-mise qui ne révèle ses graves défauts qu'en cas de difficultés majeures où, tout naturellement, les maisons-mères sacrifient à leur « survie » les succursales plus lointaines).

Responsabilité de l'Etat

Rien à attendre, dans ce climat, de l'Etat ! Le gouvernement genevois s'est jusqu'ici fort peu distancé de la politique du secteur privé. Il l'a même favorisée dans la mesure de ses moyens : privilégiés fiscaux aux firmes étrangères, appui exclusif aux organisations internationales, contingents de travailleurs étrangers accordés sans jamais faire contrepoids aux tendances dominantes, la destruction d'immeubles en bon état accentuant notamment encore les fluctuations de l'industrie du bâtiment au lieu de les amortir, et aboutissant, après le suremploi, aux difficultés actuelles.

C'était, en un mot, l'accent mis sur le court terme et la recherche du profit immédiat.

Changeant aujourd'hui de cap, passant de l'euphorie à la dépression, certains milieux de l'éco-

nomie et de la politique n'en conservent pas moins la même myopie et courrent ainsi à un échec plus grave encore : les économies que l'on exige maintenant des responsables des budgets publics peuvent à la rigueur toucher les dépenses de fonctionnement ; mais si elles doivent compromettre les investissements en vue, c'est-à-dire plus prosaïquement les commandes que l'Etat passe avec les entreprises privées, elles ne manqueront pas de transformer en crise la présente stagnation. On peut admettre que seule la Confédération est capable, à l'heure actuelle, de mener réellement une politique conjoncturelle digne de ce nom ; mais les collectivités publiques peuvent contribuer à cet effort en engageant toutes leurs énergies dans des mesures anti-cycliques.

Genève, outre la mise sur pied des équipements collectifs, doit, dans le contexte actuel, engager par exemple les opérations trop longtemps renvoyées par peur de l'inflation, telles les liaisons ferroviaires Cornavin-Eaux-Vives et Cornavin-Cointrin.

Avant de conclure, faisons rapidement un sort aux attaques de « L'Ordre professionnel » contre les achats de terrains et l'Ecole d'architecture. Elles ressortissent de la plus élémentaire gratitude envers les quarante-sept annonceurs immobiliers qui « meublent » ce journal de douze pages, soit l'essentiel d'un lobby immobilier qui, avec l'appui de ses répondants politiques, a fait de Genève, tout en l'enlaidissant, une ville chère, mais profitable aux spéculateurs. Fin de la parenthèse.

Lors de la crise des années trente, les capitalistes de l'époque avaient déjà imposé une politique d'économies aux collectivités publiques. Le chômage s'en est trouvé accru, et la crise renforcée. Cinq ou six ans après, on en venait aux grands chantiers publics.

Aujourd'hui, les mêmes erreurs semblent avoir le vent en poupe. On attend la riposte des organisations de salariés, épaulées — pourquoi pas ? — par les milieux de l'industrie pour lesquels Poujade ne représente pas le fin du fin de la pensée économique.